

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

SEPTEMBRE
2017

PRINCIPALES TENDANCES

A fin septembre 2017 et en comparaison avec la même période de 2016, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après:

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes ordinaires de 4,3% provenant de :

- 1- la hausse des recettes douanières de 1,8% : droits de douane (-7,6%), TVA à l'importation (+5,4%) et taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (-0,3%) ;
- 2- l'augmentation de la TIC sur les tabacs manufacturés (+2,2%) et des autres TIC (+7,9%);
- 3- la hausse de 8,3% de la fiscalité domestique : IS (+15,7%), IR (+2,1%), TVA à l'intérieur (+8,6%), droits d'enregistrement et timbre (+2,2%) et majorations de retard (+10,5%).

Les recettes de la TVA à l'intérieur ont augmenté de 8,6% ou +1,2 MMDH, sachant qu'à fin septembre 2016 la TVA à l'intérieur avait enregistré une baisse de 6,7% par rapport à son niveau à fin septembre 2015 ou -1 MMDH (14 MMDH contre 15 MMDH). Les recettes de la TVA à l'intérieur tiennent compte de remboursements pour un montant de 5.084 MDH à fin septembre 2017 contre 6.109 MDH à fin septembre 2016.

- 4- la baisse des recettes non fiscales de 11,7% en raison notamment de la diminution de 72,5% des recettes en atténuation de dépenses de la dette (484 MDH contre 1,8 MMDH) et de 9,9% des recettes de monopoles (6,2 MMDH contre 6,9 MMDH), conjuguée à la hausse de 26,3% des fonds de concours (971 MDH contre 769 MDH). Les versements par les comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général ont été de 3,4 MMDH contre 3,2 MMDH.

Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 67% et un taux d'émission sur engagements de 85%, contre respectivement 64% et 84% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises en hausse de 3%, en raison de l'augmentation de 82,8% des émissions de la compensation, de 0,7% des dépenses de biens et services, due à la diminution de 0,1% des dépenses de personnel et à la hausse de 2,2% des autres dépenses de biens et services, ainsi que de la diminution de 3,8% des charges en intérêts de la dette ;
- des dépenses d'investissement émises en baisse de 2,5%, passant de 43,1 MMDH à fin septembre 2016 à 42 MMDH à fin septembre 2017, en raison de la diminution de 11,4% des charges communes et de la hausse de 3,5% des dépenses des ministères.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 12 MMDH contre un solde positif de 9,7 MMDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 20,6 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 9,4 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 23,3 MMDH à fin septembre 2016 compte tenu d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée de 2,6 MMDH au titre des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe contre 3,2 MMDH à fin septembre 2016.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales) En millions de dirhams

	Septembre 2016	LF 2017	Septembre 2017	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES⁽¹⁾	<u>158 384</u>	<u>215 256</u>	<u>165 148</u>	<u>77%</u>	<u>4,3%</u>
1.1- Recettes fiscales :	<u>142 773</u>	<u>200 964</u>	<u>151 367</u>	<u>75%</u>	<u>6,0%</u>
<i>Impôts directs</i>	64 640	89 382	70 720	79%	9,4%
<i>Impôts indirects</i>	59 054	84 603	61 827	73%	4,7%
<i>Droits de douane</i>	6 935	8 920	6 406	72%	-7,6%
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	12 144	18 059	12 414	69%	2,2%
1.2- Recettes non fiscales :	<u>15 611</u>	<u>14 292</u>	<u>13 781</u>	<u>96%</u>	<u>-11,7%</u>
<i>Monopole et participations</i>	6 891	9 067	6 207	68%	-9,9%
<i>Domaine</i>	211	355	245	69%	16,1%
<i>Autres recettes⁽²⁾</i>	8 509	4 870	7 329	150%	-13,9%
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	<u>148 696</u>	<u>209 949</u>	<u>153 194</u>	<u>73%</u>	<u>3,0%</u>
2.1- Biens et services :	<u>121 252</u>	<u>167 825</u>	<u>122 130</u>	<u>73%</u>	<u>0,7%</u>
<i>Personnel</i>	78 397	106 701	78 350	73%	-0,1%
<i>Autres biens et services⁽¹⁾</i>	42 855	61 124	43 780	72%	2,2%
2.2- Intérêts de la dette :	<u>22 059</u>	<u>27 474</u>	<u>21 218</u>	<u>77%</u>	<u>-3,8%</u>
<i>Intérieure</i>	19 848	23 764	18 995	80%	-4,3%
<i>Extérieure</i>	2 211	3 710	2 223	60%	0,5%
2.3- Compensation⁽¹⁾	<u>5 385</u>	<u>14 650</u>	<u>9 846</u>	<u>67%</u>	<u>82,8%</u>
3- SOLDE ORDINAIRE	<u>9 688</u>	<u>5 307</u>	<u>11 954</u>		
4- INVESTISSEMENT^{(1) (3)}	<u>43 074</u>	<u>63 572</u>	<u>41 995</u>	<u>66%</u>	<u>-2,5%</u>
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	<u>9 085</u>	<u>7 199</u>	<u>8 499</u>		
6- SOLDE DES SEGMA	<u>967</u>	<u>0</u>	<u>900</u>		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁴⁾	<u>-23 334</u>	<u>-51 066</u>	<u>-20 642</u>		
8- VARIATION DES INSTANCES	<u>434</u>	<u>0</u>	<u>-7 549</u>		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	<u>-22 900</u>	<u>-51 066</u>	<u>-28 191</u>		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	<u>20 279</u>	<u>36 795</u>	<u>30 490</u>		
<i>Dont :</i>					
<i>Adjudications</i>	10 346		25 911		
<i>Dépôts au Trésor</i>	4 459		3 122		
<i>Compte courant à BAM</i>	-856		573		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	<u>2 621</u>	<u>14 271</u>	<u>-2 299</u>		
<i>Tirages et dons</i>	9 135	24 764	9 655		
<i>Amortissement</i>	-6 514	-10 493	-11 954		

(1) les opérations des CST et des SEGMA ont été regroupées au niveau des lignes « solde des CST » et « solde des SEGMA ». Depuis 2004, les recettes et les dépenses de certains CST figuraient dans des lignes séparées et les opérations des SEGMA étaient traitées en solde au niveau de la rubrique « autres biens et services » et de l'investissement

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances)

(4) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2017.

RECETTES ORDINAIRES

	Septembre 2016	LF 2017	Septembre 2017	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES	142 773	200 964	151 367	75%	6,0%
IMPÔTS DIRECTS	64 640	89 382	70 720	79%	9,4%
<i>Taxe Professionnelle</i>	298	332	305	92%	2,3%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	33 986	45 555	39 316	86%	15,7%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	29 100	40 855	29 712	73%	2,1%
<i>Taxe d'Habitation</i>	28	48	30	63%	7,1%
<i>Majorations de retard</i>	1 218	2 544	1 346	53%	10,5%
<i>Autres⁽¹⁾</i>	10	48	10	21%	0,0%
DROITS DE DOUANE	6 935	8 920	6 406	72%	-7,6%
IMPÔTS INDIRECTS	59 054	84 603	61 827	73%	4,7%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION :	19 805	26 610	20 011	75%	1,0%
<i>Tabacs manufacturés</i>	7 041	9 151	7 196	79%	2,2%
<i>Produits énergétiques</i>	11 639	15 914	11 601	73%	-0,3%
<i>Autres</i>	1 125	1 545	1 214	79%	7,9%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	39 249	57 993	41 816	72%	6,5%
<i>à l'intérieur</i>	14 011	22 655	15 221	67%	8,6%
<i>à l'importation</i>	25 238	35 338	26 595	75%	5,4%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	12 144	18 059	12 414	69%	2,2%
RECETTES NON FISCALES	15 611	14 292	13 781	96%	-11,7%
<i>Domaine</i>	211	355	245	69%	16,1%
<i>Monopoles et participations</i>	6 891	9 067	6 207	68%	-9,9%
<i>Fonds de concours</i>	769	0	971		26,3%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	1 757	1 076	484	45%	-72,5%
<i>Redevance gazoduc</i>	732	1 300	761	59%	4,0%
<i>Recettes diverses⁽²⁾</i>	5 251	2 494	5 113	205%	-2,6%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	158 384	215 256	165 148	77%	4,3%

(1) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons

(2) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

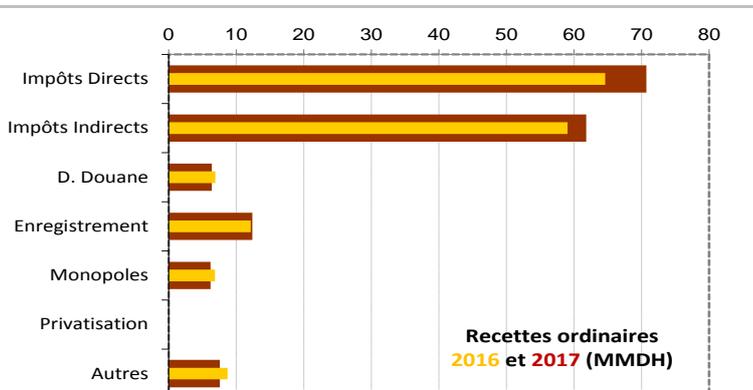
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin septembre 2017 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires de 4,3% et des dépenses ordinaires émises de 3%, dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 12 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 28,2 MMDH et d'un flux net négatif du financement extérieur de 2,3 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 30,5 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires se sont établies à 165,1 MMDH contre 158,4 MMDH à fin septembre 2016, en augmentation de 4,3%.

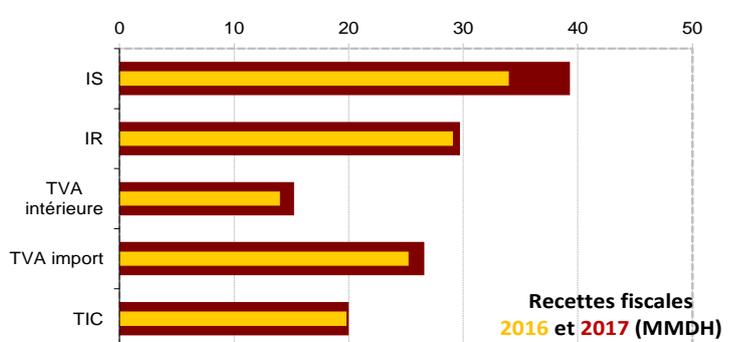
Ceci s'explique par la hausse des impôts directs de 9,4%, des impôts indirects de 4,7% et des droits d'enregistrement et de timbre de 2,2%, conjuguée à la baisse des droits de douane de 7,6% et des recettes non fiscales de 11,7%.



1.1-RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales ont été de 151,4 MMDH contre 142,8 MMDH à fin septembre 2016, en hausse de 6%.

L'évolution des recettes fiscales résulte de l'augmentation des recettes douanières de 1,8% et de la fiscalité domestique de 8,3%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES

Les recettes douanières (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 44,6 MMDH à fin septembre 2017 contre 43,8 MMDH un an auparavant, en hausse de 1,8% ou +790 MDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2016.

- Droits de douane

Les recettes des droits de douane réalisées à fin septembre 2017 ont atteint 6,4 MMDH contre 6,9 MMDH un an auparavant, soit une diminution de 7,6% ou -529 MDH.

- TVA à l'importation

Les recettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 26,6 MMDH à fin septembre 2017 contre 25,2 MMDH à fin septembre 2016, enregistrant ainsi une hausse de 5,4% ou +1,4 MMDH.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une hausse de 17,9% ou +663 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 3,2% ou +694 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

La TIC sur les produits énergétiques a atteint 11.601 MDH contre 11.639 MDH, en diminution de 0,3% par rapport à son niveau de fin septembre 2016 ou -38 MDH.

1.1.2-FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 98,4 MMDH à fin septembre 2017 contre 90,8 MMDH à fin septembre 2016, soit une augmentation de 8,3% ou +7,6 MMDH.

- Impôt sur les sociétés¹

Les recettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 39,3 MMDH à fin septembre 2017 contre 34 MMDH un an auparavant, en augmentation de 15,7% ou +5,3 MMDH.

- Impôt sur le revenu

Les recettes de l'IR à fin septembre 2017 ont enregistré une augmentation de 2,1% par rapport à leur niveau à fin septembre 2016 (29,7 MMDH contre 29,1 MMDH), soit +612 MDH.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une baisse de 8,2% ou -262 MDH par rapport à leur niveau de 2016 (2.930 MDH contre 3.194 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume, ont enregistré une diminution de 6,7%.

Recettes de l'Impôt sur le Revenu			
	Septembre 2016	Septembre 2017	Evolution en %
IR total	29 100	29 712	2,1%
dont IR prélevé par la DDP	6 653	6 209	-6,7%

-TVA à l'intérieur

Les recettes générées par la TVA à l'intérieur à fin septembre 2017 se sont établies à 15,2 MMDH contre 14 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 8,6% ou +1,2 MMDH, sachant qu'à fin septembre 2016 la TVA à l'intérieur avait enregistré une baisse de 6,7% par rapport à son niveau à fin septembre 2015 ou -1 MMDH (14 MMDH contre 15 MMDH).

Les recettes de la TVA à l'intérieur tiennent compte de remboursements pour un montant de 5.084 MDH à fin septembre 2017 contre 6.109 MDH à fin septembre 2016.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et du timbre ont été de 12,4 MMDH à fin septembre 2017 contre 12,1 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 2,2% ou +270 MDH, en raison notamment de l'augmentation des recettes de la TSAVA (+109 MDH).

-Autres impôts directs

Les autres impôts directs ont enregistré une hausse de 8,8% résultant principalement de l'augmentation de 10,5% des majorations de retard ou +128 MDH.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 13,8 MMDH contre 15,6 MMDH un an auparavant, en baisse de 11,7% ou -1,8 MMDH, en raison notamment de la diminution de 72,5% des recettes en atténuation de la dette (484 MDH contre 1,8 MMDH) et de 9,9% des recettes de monopoles (6,2 MMDH contre 6,9MMDH), conjuguée à la hausse de 26,3% des fonds de concours (971 MDH contre 769 MDH). Les versements par les comptes spéciaux du Trésor au budget général ont été de 3,4 MMDH contre 3,2 MMDH.

¹ Les taux de l'IS ont été réaménagés par la loi de finances pour l'année 2016 comme suit :

Montant du bénéfice net en DH	Taux
inférieur ou égal à 300.000	10%
de 300.001 à 1.000.000	20%
de 1.000.001 à 5.000.000	30%
au-delà de 5.000.000	31%

Les bénéficiaires nets des établissements de crédit et organismes assimilés, Bank Al-Maghrib, la CDG et les sociétés d'assurance et de réassurance sont taxés au taux de 37%.

Jusqu'à fin 2016, le taux normal de l'IS était de 30% et les bénéficiaires nets des établissements de crédit et organismes assimilés, Bank Al-Maghrib, la CDG et les sociétés d'assurance et de réassurance étaient taxés au taux de 37%.

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont atteint 6,2 MMDH à fin septembre 2017 contre 6,9 MMDH à fin septembre 2016, en baisse de 9,9% ou -684 MDH.

Les recettes à fin septembre 2017 ont été versées principalement par Maroc Télécom (1,4 MMDH), l'OCF (1,3 MMDH contre 2 MMDH), l'agence nationale de la conservation foncière (1,3 MMDH), Bank Al-Maghrib (458 MDH contre 336 MDH), l'ONDA (325 MDH contre 100 MDH), et l'Office des changes (220 MDH contre 150 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2016	LF 2017	2017	Taux de réalis.
B.A.M	336	620	458	74%
I.A.M	1 426	1 448	1 426	98%
O.C.P	2 000	2 000	1 341	67%
ANCFCC	1 250	2 000	1 250	63%
C.D.G	0	272	0	0%
Autres	1 879	2 727	1 732	64%
TOTAL	6 891	9 067	6 207	68%

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une diminution de 13,9% qui s'explique pour l'essentiel par la baisse de 72,5% des recettes en atténuation de la dette (484 MDH contre 1,8 MMDH).

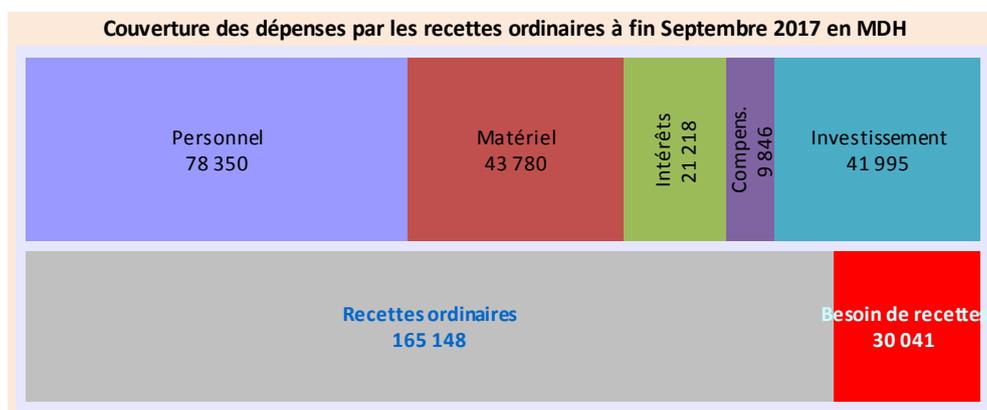
Structure des recettes ordinaires

A fin septembre 2017, les dix principales natures de recettes ci-après représentent 95,1% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 41,8 MMDH, la TVA constitue la première source des recettes du budget de l'Etat.

Principales natures de recettes du budget général à fin Septembre 2017				
	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	41 816	▲ 6,5%	25,3%
	- à l'importation	26 595	▲ 5,4%	16,1%
	- à l'intérieur	15 221	▲ 8,6%	9,2%
2	Impôt sur les sociétés	39 316	▲ 15,7%	23,8%
3	Impôt sur le revenu	29 712	▲ 2,1%	18,0%
4	Droits d'enregistrement	12 414	▲ 2,2%	7,5%
5	TIC prod. énergétiques	11 601	▼ 0,3%	7,0%
6	TIC tabacs manufacturés	7 196	▲ 2,2%	4,4%
7	Droits de douane	6 406	▼ 7,6%	3,9%
8	Monopoles	6 207	▼ 9,9%	3,8%
9	Majorations de retard	1 346	▲ 10,5%	0,8%
10	Fonds de concours	971	▲ 26,3%	0,6%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin septembre 2017, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 107,8% contre 106,5% un an auparavant. Ainsi, à fin septembre 2017, 47,4% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 26,5% aux dépenses de matériel, 12,8% aux intérêts de la dette et 6% aux émissions de la compensation.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

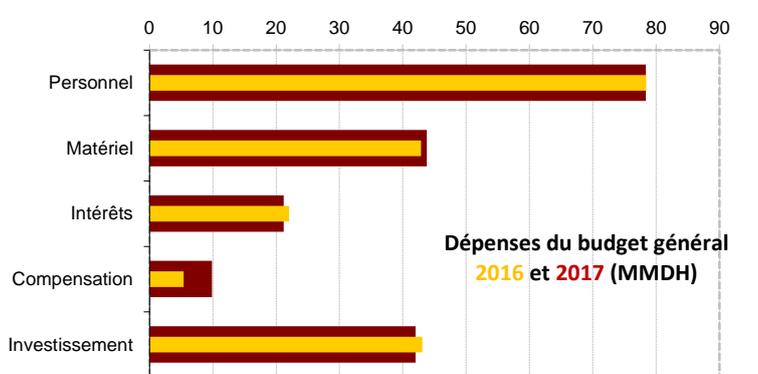
A fin septembre 2017, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 333,5 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 67% contre 64% à fin septembre 2016. Le taux d'émission sur engagements a été de 85% contre 84% un an auparavant.

Situation des engagements ^(*) de dépenses 2017					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	183 577	139 240	131 976	76%	95%
Investissement	81 399	59 780	41 995	73%	70%
C.S.T	154 117	72 907	51 017	47%	70%
SEGMA	5 725	2 892	1 245	51%	43%
Dette	73 356	58 651	58 651	80%	100%
TOTAL	498 174	333 470	284 884	67%	85%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 232,6 MMDH à fin septembre 2017, en hausse de 8,4% par rapport à leur niveau à fin septembre 2016, en raison de l'augmentation de 4,2% des dépenses de fonctionnement, de 30,5% des charges de la dette budgétisée² et de la baisse de 2,5% des dépenses d'investissement.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2016	LF 2017	2017	Réalisé	Variation
Fonctionnement	126 637	182 475	131 976	72%	4,2%
Investissement	43 074	63 572	41 995	66%	-2,5%
Dette	44 946	73 356	58 651	80%	30,5%
TOTAL	214 657	319 403	232 622	73%	8,4%

La hausse des charges de la dette budgétisée s'explique pour l'essentiel par l'augmentation de 63,6% des remboursements du principal (37,4 MMDH contre 22,9 MMDH) et par la baisse de 3,8% des intérêts de la dette (21,2 MMDH contre 22,1 MMDH).

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 132 MMDH, dont 78,4 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une baisse de 0,1%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 1,7% (28 MMDH contre 27,5 MMDH) et les charges communes de 23,8% (25,6 MMDH contre 20,7 MMDH) en raison de la hausse de 82,8% des émissions de la compensation (9,8 MMDH contre 5,4 MMDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2016	LF 2017	2017	Réalisé	Variation
Personnel	78 397	106 701	78 350	73%	-0,1%
Matériel	27 547	35 684	28 015	79%	1,7%
Charges communes	20 693	36 790	25 611	70%	23,8%
dont compensation	5 385	14 650	9 846	67%	82,8%
Dépenses imprévues		3 300			
TOTAL	126 637	182 475	131 976	72%	4,2%

² Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin septembre 2016 se sont établis à 78.350 MDH contre 78.397 MDH, en diminution de 0,1% par rapport à leur niveau de fin septembre 2016 ou -47 MDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 68,1 MMDH, en baisse de 0,6%, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 0,8% et de la baisse des rappels de 34,8%.

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 43,8 MMDH, en hausse de 2,2% ou +925 MDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de la Caisse Marocaine des Retraites (9,6 MMDH contre 8,9 MMDH), aux divers établissements et entreprises publics (14,3 MMDH contre 13,8 MMDH) et aux comptes spéciaux du Trésor (2,6 MMDH contre 3,9 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 21,2 MMDH à fin septembre 2017 contre 22,1 MMDH à fin septembre 2016, en diminution de 3,8% ou -841 MDH. Cette baisse s'explique par le recul des charges en intérêts de la dette intérieure de 4,3% (19 MMDH contre 19,8 MMDH) et de la hausse de celles de la dette extérieure de 0,5% (2.223 MDH contre 2.211 MDH).

Compensation

A fin septembre 2017, les émissions de dépenses au titre de la compensation ont été de 9,8 MMDH contre des émissions de 5,4 MMDH à fin septembre 2016, en hausse de 82,8% ou +4,5 MMDH.

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin septembre 2017 a été positif pour 12 MMDH contre un solde ordinaire positif de 9,7 MMDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

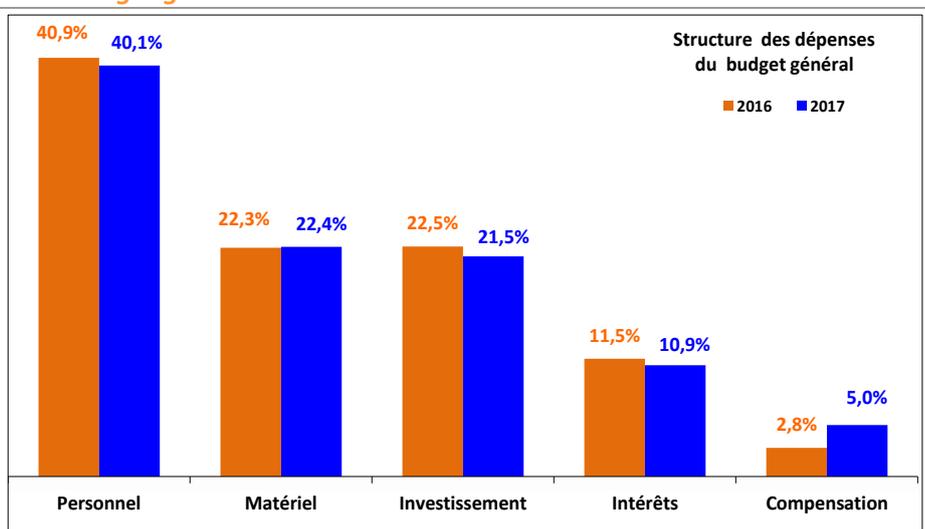
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 42 MMDH à fin septembre 2017 contre 43,1 MMDH un an auparavant, en baisse de 2,5% ou -1,1 MMDH, suite à la diminution des charges communes de 11,4% et de la hausse des dépenses des ministères de 3,5%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 12,6 MMDH contre 14 MMDH à fin septembre 2016.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2016	LF 2017	2017	Réalisé	Var%
Investissement total :	43 074	63 572	41 995	66%	-2,5%
1- Ministères	25 679	43 396	26 579	61%	3,5%
2- Charges communes :	17 395	20 176	15 416	76%	-11,4%
- Concours divers	13 983	15 068	12 648	84%	-9,5%
- Ristournes d'intérêts	168	220	171	78%	1,8%
- Autres	3 244	4 888	2 597	53%	-19,9%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin septembre 2016 et fin septembre 2017 fait ressortir une baisse de la part des dépenses de personnel, de l'investissement et des intérêts de la dette, conjuguée à une hausse de la part des dépenses de matériel et des émissions de la compensation.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2017
	2016	LF 2017	2017	2016	LF 2017	2017	
C.A.S	47 197	66 949	47 399	39 440	58 712	39 574	7 825
TVA des Coll.Terr.	16 821	24 854	17 921	19 462	24 854	18 777	-856
Part régions (IS, IR)	2 274	5 749	4 026	1 471	5 749	2 470	1 556
I.N.D.H	2 801	3 096	1 552	1 156	3 096	1 346	206
Soutien prix. prd.alim.	225	600	251	300	600	0	251
F.S. Routier	1 889	2 700	1 975	1 977	2 700	2 248	-273
F.D. Agricole	2 466	500	2 714	2 090	500	2 387	327
Remploi domanial	801	1 440	1 390	683	1 440	1 104	286
Lutte contre chômage	1 390	1 200	1 266	1 103	1 200	1 071	195
Dons des pays du CCG	3 172	8 000	2 550	82	0	260	2 290
Appui Cohés. Social	2 568	3 000	968	1 882	3 000	1 540	-572
F.S. Habitat	1 407	2 000	1 392	1 140	2 000	1 540	-148
Dévelop. Sport	514	800	1 153	492	800	529	624
Autres CAS	10 869	13 010	10 241	7 602	12 773	6 302	3 939
C. Dép. Dotation^(*)	12 532	10 801	12 106	10 907	10 801	11 100	1 006
Autres C.S.T	29	121	11	326	1 159	343	-332
TOTAL	59 758	77 871	59 516	50 673	70 672	51 017	8 499

(*) Comptes de dépenses sur dotation

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin septembre 2017, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 2,1 MMDH contre 2,2 MMDH à fin septembre 2016, en baisse de 0,6%.

Les dépenses émises ont été de 1.245 MDH contre 1.191 MDH à fin septembre 2016, en hausse de 4,5%.

	2016	LF 2017	2017	Réalisé	Variation
Exploitation :	1 041	0	889		-14,6%
Recettes	1 946	2 198	1 709	78%	-12,2%
Dépenses	905	2 198	820	37%	-9,4%
Equipement :	-74	0	11		-114,9%
Recettes	212	745	436	59%	105,7%
Dépenses	286	745	425	57%	48,6%

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin septembre 2017, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 76,7% des prévisions, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 73% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 66,1%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2017 en MDH

	LF 2017	Septembre 2017	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	<u>215 256</u>	<u>165 148</u>	<u>76,7%</u>	<u>50 108</u>
1.1- Recettes fiscales :	200 964	151 367	75,3%	49 597
<i>Impôts directs</i>	89 382	70 720	79,1%	18 662
<i>Impôt sur les sociétés</i>	45 555	39 316	86,3%	6 239
<i>Impôt sur le revenu</i>	40 855	29 712	72,7%	11 143
<i>Impôts indirects</i>	84 603	61 827	73,1%	22 776
<i>TVA à l'intérieur</i>	22 655	15 221	67,2%	7 434
<i>TVA à l'importation</i>	35 338	26 595	75,3%	8 743
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	26 610	20 011	75,2%	6 599
<i>Droits de douane</i>	8 920	6 406	71,8%	2 514
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	18 059	12 414	68,7%	5 645
1.2- Recettes non fiscales :	14 292	13 781	96,4%	511
<i>Monopole et participations</i>	9 067	6 207	68,5%	2 860
<i>Domaine</i>	355	245	69,0%	110
<i>Autres recettes</i>	4 870	7 329	150,5%	-2 459
2- DEPENSES ORDINAIRES	<u>209 949</u>	<u>153 194</u>	<u>73,0%</u>	<u>56 755</u>
2.1- Biens et services :	167 825	122 130	72,8%	45 695
<i>Personnel</i>	106 701	78 350	73,4%	28 351
<i>Autres biens et services</i>	61 124	43 780	71,6%	17 344
2.2- Intérêts de la dette :	27 474	21 218	77,2%	6 256
<i>Intérieure</i>	23 764	18 995	79,9%	4 769
<i>Extérieure</i>	3 710	2 223	59,9%	1 487
2.3- Compensation	14 650	9 846	67,2%	4 804
3- INVESTISSEMENT	63 572	41 995	66,1%	21 577

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 20,6 MMDH à fin septembre 2017, contre un déficit budgétaire de 23,3 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 624 MDH à fin septembre 2017 contre 8,2 MMDH à fin décembre 2016, soit une diminution de 7,5 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 28,2 MMDH contre un besoin de financement de 22,9 MMDH à fin septembre 2016 et d'un flux net négatif de 2,3 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 2,6 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 30,5 MMDH contre 20,3 MMDH à fin septembre 2016.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin septembre 2017, le financement extérieur a été négatif de 2,3 MMDH en raison du remboursement du principal de la dette extérieure pour 12 MMDH, dont 5,5 MMDH (500 millions d'euros) au titre de l'emprunt contracté en 2007 auprès du marché financier international. Les tirages ont été de 9,7 MMDH dont 4,6 MMDH auprès de la BIRD, 3 MMDH auprès de la BAD, 931 MDH auprès du Fonds monétaire arabe et 712 MDH auprès du Japon.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 25,9 MMDH contre 10,3 MMDH un an auparavant;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 3,1 MMDH contre 4,5 MMDH à fin septembre 2016 ;
- et de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 573 MDH contre une reconstitution de 856 MDH à fin septembre 2016.

Dépôts au trésor

Les dépôts au Trésor ont atteint 60,8 MMDH à fin septembre 2017, en augmentation de 3,1 MMDH par rapport à leur niveau de fin décembre 2016.

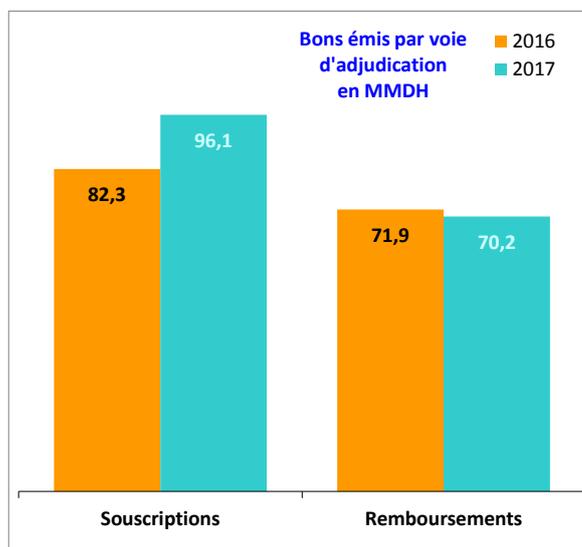
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 2,2 MMDH à fin septembre 2017 contre 2,8 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements pour 2,3 MMDH effectués en septembre 2017 et dont le remboursement n'intervient qu'en octobre.

Dettes intérieure

S'élevant à 519,2 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 5,5% par rapport à son niveau à fin décembre 2016. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 25,9 MMDH, résultant de souscriptions pour 96,1 MMDH et de remboursements pour 70,2 MMDH contre un recours pour un montant net de 10,3 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 82,3 MMDH et de remboursements pour 71,9 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2016	Souscrip.	Rembour.	2017	Var %
Adjudications	490 028	96 063	70 152	515 939	5,3%
13 semaines	408	3 117,3	2 627,4	898	
26 semaines	6 662	1 681,4	7 577,6	765	
52 semaines	11 982	16 952,7	7 022,9	21 911	
2 ans	57 284	25 141,7	25 585,6	56 840	
5 ans	130 581	33 951,4	23 337,5	141 195	
10 ans	90 549	6 643,3	1 181,6	96 011	
15 ans	117 381	7 458,3	2 819,6	122 020	
20 ans	56 238	601,9	0,0	56 839	
30 ans	18 945	514,8	0,0	19 460	
Autres	2 135	6 144	4 983	3 296	54,4%
Total	492 163	102 207	75 135	519 235	5,5%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin septembre 2017 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 19,2 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
26 semaines	695,6	0
2 ans	7 461,10	0
5 ans	11 027,20	15 228,2
10 ans	0	396,6
15 ans	0	4 343,5
20 ans	0	77,5
Total	19 183,9	20 045,8